# La trame verte à Cognin-les-Gorges



Les noyers sont très présents et visibles sur la commune. Ils occupent une grande partie de la plaine de l'Isère et participent peu à la biodiversité.

L'espace de coteaux entre la plaine agricole et l'Isère s'enfriche de plus en plus au détriment de secteurs de prairies.

Les espaces les plus en pentes sont occupés par des boisements principalement de feuillus.

La plaine est occupée soit par des noyeraies, soit par la ripisylve du Nan.

Les haies agricoles ont quasiment disparu.

La trame verte est riche sur la commune, elle participe à définir le caractère rural de celle-ci.

On retrouve d'un côté une trame verte liée aux espaces forestiers et aux pratiques agricoles :

- Boisement de feuillus et de conifère sur les fortes pentes
- Champs de noyers autour des habitations et dans la plaine
- Boisement et secteur d'enfrichement sur le petit coteau entre la Plaine et l'Isère
- La ripisylve du Nan est bien présente et dense, elle est en partie protégée.

Il est aussi intéressant de noter que les haies agricoles sont très peu présentes au niveau des espaces cultivés de la commune.



## La trame verte à Cognin-les-Gorges



Les anciens bâtiments, implantés à proximité de la rue, avaient un «devant de porte» restreint, très souvent ouvert et planté de grimpantes et de vivaces. Ces espaces étaient des lieux de vie et de convivialité. De plus, les murs et murets étant très présents au coeur du village ils sont parfois «habillés» de végétation.



Un beau tilleul dans une ancienne cour de ferme et des abords de bâtiment ouverts et aménagés avec des grimpantes, des vivaces et de petits arbustes.

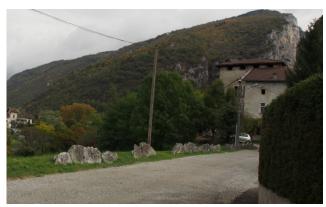
# > Une trame verte spécifique et aussi liée à l'habitat :

- Des arbres remarques au village : alignement devant l'église et au niveau du parc Saint Joseph.
- Des tilleuls à proximité des bâtiments anciens : cours de fermes, place de l'église, place de la mairie.
- Quelques vergers (souvent anciens) à proximité des habitations.
- Grimpantes et vivaces en plate-bande sur les devants de bâtiments anciens, alignés sur rue.
- Quelques potagers à l'arrière du village.
- Des haies souvent monospécifiques et des essences majoritairement horticoles à proximité de l'habitat récent.



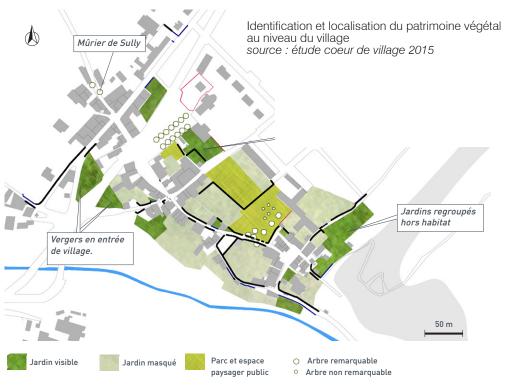


À proximité de l'urbanisation récente, des espèces horticoles et des formes végétales qui n'ont rien à voir avec la végétation locale. Elles tendent à renforcer l'aspect «lotissement» des lieux.



Contraste de délimitation entre des pierres dressées à gauche de la route et une haie monospécifique très dense et très structurée à droite.

# La trame verte à Cognin-les-Gorges



Les arbres remarquables du parc Saint-Joseph offrent un espace d'ombrage fortement apprécié des riverains



Le double alignement de Tilleul de la place de l'église identifie celle-ci comme le coeur du village actuel.





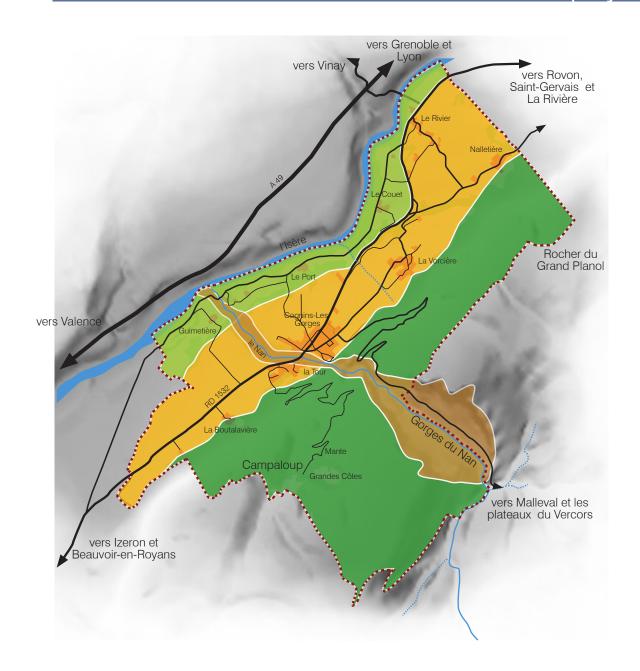


Certains jardins potagers, souvent dissociés de l'habitat comme dans les pratiques anciennes, sont visibles et participent à l'ambiance générale du village, notamment ceux situés sur le chemin des garrigues et sur le côté est de la place de l'église



Le verger situé au pied du village historique dans le vallon du Nan offre un premier plan intéressant. Il est présent sur des cartes postales anciennes.

## Des unités paysagères marquées par le relief



On distingue 4 unités de paysages sur la commune qui sont principalement issues de la topographie de la commune :

Des zones boisées de fortes pentes constituant les contreforts du Vercors et qui ne sont pas habitées à l'exception des fermes de Mante et des Grandes Côtes :

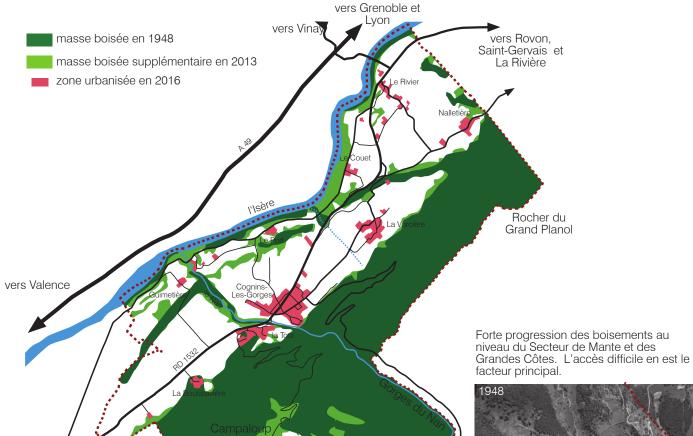
- > Stopper la progression des boisements
- > Conserver quelques secteurs d'ouvertures visuelles le long des routes, des chemins et au niveau des prairies de Mante et de Grandes Côtes.

La plaine cultivée et habitée. Elle est située au pied des contreforts du Vercors et est surélevée par rapport au lit de l'Isère:

- > Maintenir l'agriculture tout en essayant de conserver une certaine diversité dans les typologies de culture afin de ne pas aboutir à un paysage trop monotone et fermé
- > Maintenir des espaces urbains compacts et en continuité de zones urbaines déjà existante
- > Préserver les espaces ouverts et mettant en valeur les silhouettes, à proximité du village et des hameaux.

Les Gorges et la ripisylve du Nan qui traverse la commune d'est en ouest pour se jeter dans l'Isère :

- > Préserver les différents points de vue vers les gorges du Nan depuis la commune
- > Préserver la ripisylve et les eaux du Nan
- Les espaces de coteaux entre la plaine agricole est l'Isère :
- > Limiter l'enfrichement et l'avancement des boisements sur les parties les plus en pentes
- > Maintenir des espaces urbains compacts et en continuité de fermes déjà existantes
- > Maintenir une agriculture de prairies permettant une diversification et de beaux points de vue.



vers Izeron et Beauvoir-en-Royans

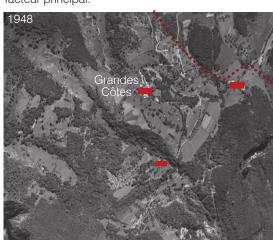
#### > Progression de la forêt

Au pied des falaises, et au niveau des hameaux de Mante et de Grandes Côtes, sur les parties légèrement moins abruptes des versants, les espaces de forêts ont progressé au fil du temps et se sont épaissis. Cette avancée de la forêt tend à fermer ces secteurs de coteaux déjà peu utilisés par l'Homme. Les perspectives et points de vue sur la vallée sont donc moins nombreux.

Au niveau du secteur de plateau d'altitude de Mante et de Grandes Côtes, les espaces de pâturages se sont même très fortement refermés. Il est pourtant important de maintenir cet espace de prairie en altitude ouvert, car elle est le support d'une biodiversité spécifique et d'une attractivité pour la randonnée.

Sur le secteur du coteau entre la plaine agricole et l'Isère, les espaces en pentes ont fortement été reconquis par les boisements du fait d'un manque d'entretien par l'agriculture. Certains secteurs sont encore en cours d'enfrichement.

Enfin, les abords boisés de l'Isère et sa ripisylve, eux aussi en pente forte, se sont fortement étendus.



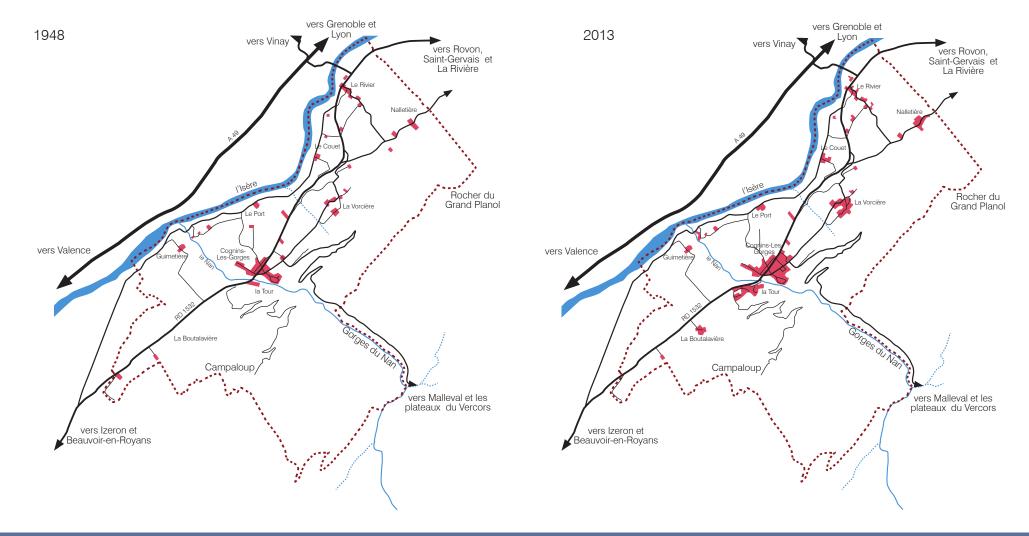


#### > Évolution de l'urbanisation

Une urbanisation historique formée par le petit bourg au pied des gorges du Nan et par l'implantation de fermes et/ou écarts principalement le long de la route historique en bordure de l'Isère et dans la Plaine. Aujourd'hui, le bourg concentre la majeure partie de l'urbanisation et s'est fortement étendu vers le Nord. Des lotissements ce sont aussi installés en rive gauche du Nan à l'arrière du Hameau de la Tour. Le long de la route historique, les fermes se sont parfois légèrement étoffées.

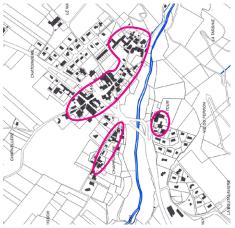
Seuls les hameaux de La Vorcière et de Nalletière ont fait l'objet d'une urbanisation plus importante. Enfin, un nouveau secteur d'habitation est apparu au niveau de La Boutalavière.

Le Long de la RD 1532, l'urbanisation s'est peu développée du fait de la forte fréquentation de la route.





Extrait du cadastre napoléonien de 1825 : Le village de Cognin-les-Gorges était un groupement bâti organisé en longueur le long d'une voie. Les secteurs de Chaponnière et de La Tour étaient des fermes bien distinctes du village.



Extrait du cadastre de 2013 : Le coeur de village garde son caractère groupé et implanté le long de la voie. La ferme de Chaponnière s'est étendue et fait partie du village.

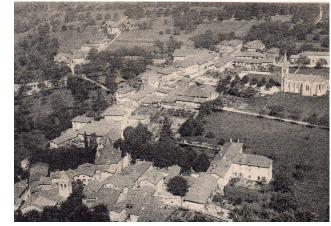


#### > Zoom sur le secteur du Village

Historiquement le village de Cognin-Les-Gorges était un groupement bâti organisé en longueur le long d'une voie, en rive droite du Nan. Les secteurs de Chaponnière et de La Tour étaient des fermes bien distinctes du village. Le village a longtemps conservé cette forme compacte et groupée autour de la rue (cf. carte postale ancienne ci-dessous datant approximativement des années 70).

Depuis les années 1990, le village s'est fortement agrandi avec la construction de lotissement en entrée nord du Village, puis des lotissements en contrebas de La Tour (secteur peu visible). Les opérations d'habitats jumelées sont ensuite venues densifier les abords du centre historique et quelques habitations isolées entre Chaponnière et le village sont venues rattacher ce hameau au village. La rénovation et l'extension de la mairie/école et la création de la salle des fêtes sont les dernières évolutions.

Depuis les années 90, le village a connu une croissance importante. Cela se traduit par des secteurs d'extensions sous forme de lotissement, d'habitat groupé et de quelques maisons individuelles. Ces secteurs sont principalement implantés au Sud-Est du village, entre le village et le secteur de Chaponnière et à l'arrière du hameau de La Tour.



L'église basse et sa large place ombragée



Le château et les ruelles étroites bordées de mur haut du vieux village



L'église haute, plus ancienne avec peu de dégagement







> Des éléments caractéristiques et identitaires du village à conserver.

Le village de Cognin-Les-Gorges possède des éléments anciens fortement identitaires, qui sont à conserver et à mettre en valeur.

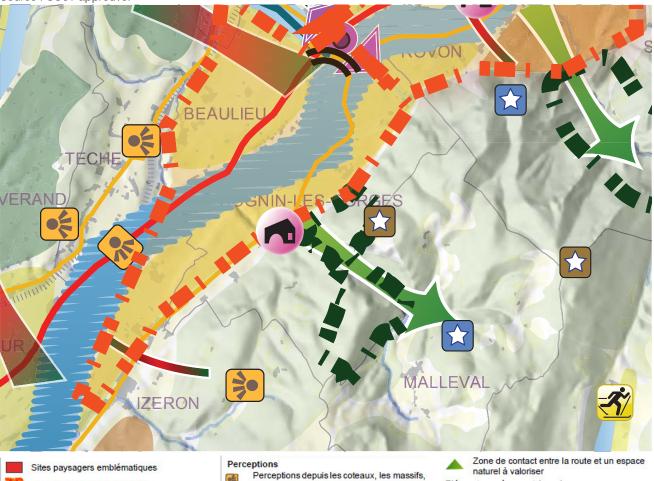
Ce sont :

- Les ruelles et les nombreux murs présents dans l'ancien village qui donnent à celui-ci tout son caché.
- Les deux églises en bas et en haut du village qui possèdent un contexte et des ambiances très différentes.
- Des bâtiments patrimoniaux à la fois d'exception (château, bâtiment Saint Joseph, etc.), mais aussi un patrimoine de maisons de villages.
- La traversée du village par la route départementale ainsi que la place située devant l'église du bas offrent un paysage accueillant, avec un accès aisé, du stationnement, un lieu de rendez-vous du fait notamment de sont aspect aéré.

Une grande partie de ces secteurs sont en cours de mise en valeur par la requalification de l'espace public (rues, placettes...).

### Paysage et SCoT

Carte des orientations paysagères. Source: SCoT approuvé.



Unités paysagères singulières Sites d'intérêts paysagers locaux

Valorisation des espaces urbains Coupures paysagères prioritaires

> Coupures paysagères secondaires Portes d'accès aux massifs d'enjeux

prioritaires, à valoriser Continuités des cours d'eau à valoriser

Traversées des cours d'eau en ville à traiter

les routes (l'ouverture donne le sens de la vui

Perceptions depuis les tables d'orientation

Perceptions depuis les ponts, passerelles,

Bandes de dégagement visuel sur le grand paysage le long des axes de transit

Zone de contact entre la route et une zone d'activité à améliorer

Facade urbaine à valoriser depuis la route

#### Eléments repères patrimoniaux

Forts, châteaux, tours Sites patrimoniaux divers

**ZPPAUP** 

#### Eléments paysagers touristiques et de loisirs

Musées, sites de loisirs, curiosités

Cascades Grottes

Sites de loisirs de l'agglomération Grenoblois

Stations de ski

#### Les orientations paysagères

La carte des orientations paysagères identifie :

- La partie ouest de la commune (plaine et secteurs bâtis) est repérée comme une unité paysagère singulière «Noyeraies de la Vallée de l'Isère» : Les objectifs sont de :
  - préserver un mode de gestion agricole basé notamment sur la culture de la noix.
  - préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti rural et vernaculaire associé (séchoirs, etc.).
- Un site patrimonial (le séchoir monument historique).
- des sites d'intérêts paysagers locaux (sites inscrits).
- Une grotte.
- Des perceptions depuis le pont sur l'Isère, les vues sont à garder ouvertes.

Par ailleurs, la commune fait partie des paysages ruraux patrimoniaux «Plateau et balcons des Chambaran»: Les objectifs sont les suivants :

- préserver les terres les plus aptes à l'agriculture et un mode de gestion basé sur la coexistence entre agriculture et sylviculture pour éviter l'enfrichement et la fermeture des paysages.
- maîtriser la dispersion de l'habitat et veiller à son intégration paysagère.

#### Occupation du sol et unités paysagères

masses boisées principales

espaces collinaires

espaces ouverts de plaine espaces ouverts de coteaux

espaces ouverts de plateaux continuité des espaces ouverts

zone urbanisée

# Projet de mise en valeur du centre-village

Esquisse d'aménagement - scénario préférentiel - Avril 2015 - Cambium

#### ► SCHÉMA D'ORIENTATIONS

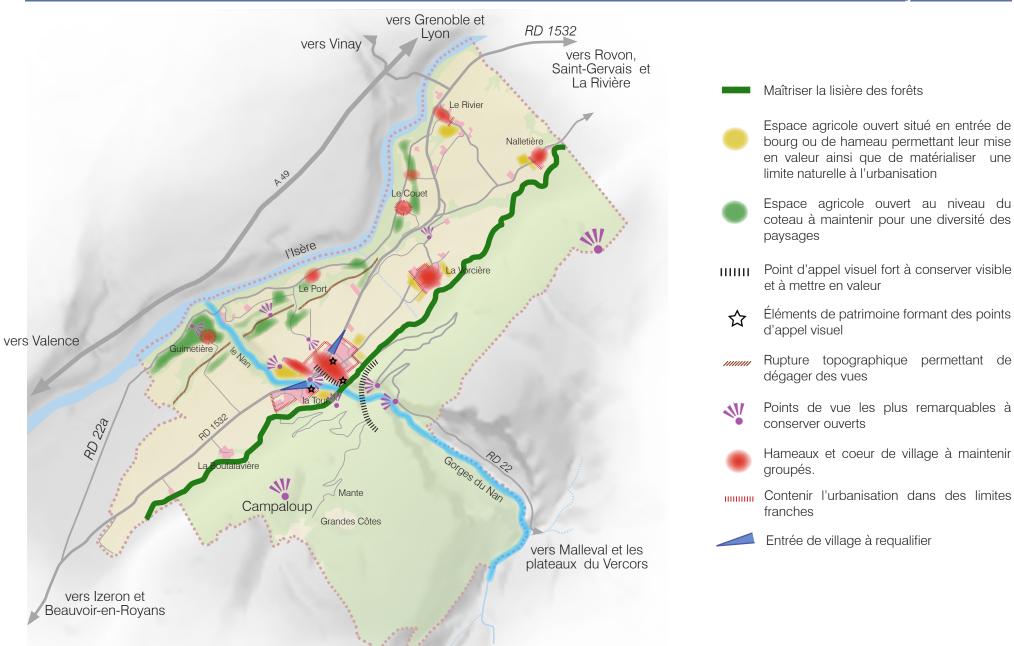


# Projet de mise en valeur du centre-village

Esquisse d'aménagement - scénario préférentiel - Avril 2015 - Cambium

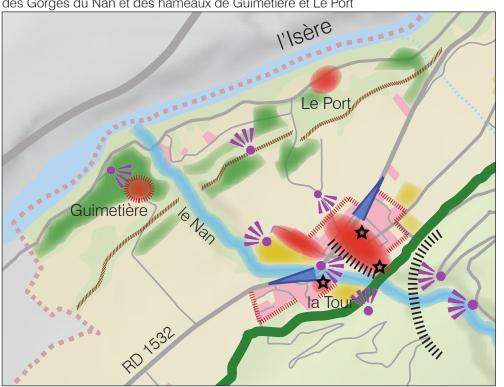


## Carte de Synthèse



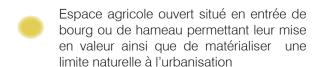
## Carte de Synthèse - Zoom

Carte des enjeux paysagers au niveau du Village, des Gorges du Nan et des hameaux de Guimetière et Le Port



Carte des enjeux paysagers au niveau du secteur Nord de la Commune Le Rivier Nalletière Le Couet orcière La V

Maitriser la lisière des forêts



Espace agricole ouvert au niveau du coteau à maintenir pour une diversité des paysages

ШШ

Point d'appel visuel fort à conserver visible et à mettre en valeur

Éléments de patrimoine formant des points d'appel visuel

Rupture topographique permettant de dégager des vues



Points de vue les plus remarquables à conserver ouverts

Hameaux et coeur de village à maintenir groupés

Contenir l'urbanisation dans des limites franches

Entrée de village à requalifier